

Maintenance des matériels option B : matériels de construction et de manutention

Le titulaire de ce CAP doit être capable d'assurer des interventions de maintenance et de service sur des matériels en mettant en œuvre des procédures et des moyens dédiés. Il doit intégrer les aspects liés à la communication, à la qualité, à la prévention des risques professionnels et à la protection de l'environnement.

La maintenance préventive des chariots industriels, nacelles, pelleuses, grues et autres machines constitue le cœur de l'activité du titulaire de l'option matériels de travaux publics et de manutention. Ce professionnel prépare et organise ses interventions sur les engins. Il assure leur entretien et leur réparation. Il change des éléments, des organes ou des pièces lors de la dépose-repose ou du démontage-remontage de sous-ensembles. Il réalise des mesures simples et des contrôles sur les parties mécaniques, électriques, hydrauliques ou pneumatiques. En fin d'intervention, il sait rendre compte à sa hiérarchie et à son client.

En tant qu'ouvrier qualifié, le titulaire du CAP est chargé d'assurer des interventions de maintenance des engins de chantier et de manutention :

- il prépare son intervention et organise son poste de travail (il dispose d'un outillage, de matériels de levage et d'appareils de mesure et de contrôle) ;
- il vérifie l'état du matériel, effectue des contrôles, des réglages et des mesures ;
- il réalise le démontage et remontage de matériels, d'équipements ou d'accessoires ;
- il change les pièces défectueuses (organes mécaniques, électriques, hydrauliques et pneumatiques) ;
- il rend compte de son intervention réalisée à la hiérarchie et au client : rédige le compte rendu de l'intervention. Il est en contact direct avec le client. Il doit faire preuve de goût du contact et de qualité d'écoute.

Lors de ses interventions, il applique les procédures préconisées par le constructeur et la réglementation. Il doit respecter les règles de sécurité, d'environnement, d'hygiène et d'ergonomie.

Les activités de maintenance font de plus en plus appel à des connaissances en électronique et en informatique.

Débouchés :

Cet ouvrier qualifié exerce ses activités en tant que mécanicien de matériels de travaux publics et manutention, conducteur(trice) d'engins de travaux publics ou technicien(ne) en engins de travaux publics. Il travaille dans les entreprises de distribution-réparation et de location, dans les entreprises ou collectivités utilisatrices de ce matériel, dans les entreprises de travaux publics ou dans l'industrie. Il exerce son activité en atelier ou directement sur le terrain, souvent en équipe et suivant les directives d'un chef.

Programme

Grille horaire	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333h30	312h
Enseignements professionnels et français en co-intervention	43h30	39h
Enseignements professionnels et math en co-intervention	43h30	39h
Réalisation d'un chef d'œuvre	87h	78h
Prévention santé environnement	43h30	26h
Français, histoire géographie	43h30	39h
Enseignement moral et civique	14h30	13h

Mathématiques–Physique chimie	43h30	39h
Langue vivante	43h30	39h
Arts appliqués et culture art.	29h	26h
Education physique et sportive	72h30	65h
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101h30	91h

Enseignements professionnels

- Les élèves suivent des cours de technologie et de dessin industriel. Ils apprennent à lire des schémas hydrauliques, électriques, électroniques...
- Ils étudient le fonctionnement des matériels : la régulation thermique des moteurs, le freinage, l'embrayage...
- Les élèves apprennent à travailler en toute sécurité

Stages

Les " stages " appelés périodes de formation en entreprise, durent 12 semaines.

Examens

Enseignement professionnel :

- Analyse fonctionnelle et technologique, coeff. 4 : à partir d'un matériel présentant un dysfonctionnement ou un dossier technique, le candidat analyse les informations mises à disposition et fait des propositions de maintenance ;
- Réalisation d'interventions sur un matériel ou un équipement (coeff. 13, dont 1 pour la vie sociale et professionnelle): le candidat doit effectuer des interventions de maintenance, des remplacements d'éléments, faire un compte rendu oral

Enseignement général :

- Français et histoire – géographie – éducation civique, coeff. 3
- Mathématiques - sciences physiques et chimiques, coeff.2
- Education physique et sportive, coeff. 1
- Epreuve facultative : Langue vivante étrangère

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller

en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM. Dans certains cas, ils peuvent aussi préparer un BACPRO en lycée professionnel ou en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Principales poursuites d'études

- MC Maintenance des moteurs diesel et de leurs équipements

Où se former dans l'académie et dans le Var

- En lycée public

Digne les Bains – LP Alphonse Beau de Rochas
Vedène (84) – LP Domaine d'Eguilles

- En apprentissage

Mallemort - ECIR
Saint Maximin – Lycée agricole la Provence Verte

**N'hésitez pas à rencontrer un Psychologue
De l'Education Nationale**